**PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ECOLE DU : lundi 17 octobre 2016**

|  |
| --- |
| **Ecole élémentaire JEAN-JAURES, cycle 2****Rue Louise Michel****77184 EMERAINVILLE****courriel :** **ce.0771900x@ac-creteil.fr**site internet : <http://jeanjaures.toutemonecole.com> |
| * **Etaient présents :**

 **Représentants de parents d’élèves titulaires : Mme Coste, Mme Bresson, Mme Pannetier** **Enseignants : Mme Pouponneau, Mme Morelle, Mme Savatier, Mme Guillot, M Zarka** **Mairie : Mme Morin, adjointe au Maire** |
|  **ORDRE DU JOUR :**1. **Le conseil d’école : instance, attributions**
2. **Résultat des élections**
3. **Organisation de la vie scolaire et périscolaire**
4. Vote du règlement intérieur
5. Effectif et répartition
6. Les résultats des évaluations CP
7. Les résultats des évaluations CE1
8. L’APC
9. L’informatique à l’école
10. Projets et sorties scolaires
11. Coopérative de l’école
12. L’exercice d’évacuation du vendredi 16 septembre
13. Mise en place du site internet de l’école
14. **Relation avec la municipalité**
15. **Points apportés à l’attention des parents**
16. **Date du prochain conseil d’école**

**RELEVE DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :**1. **Le conseil d’école : instance, attributions**

**Lecture par la Directrice du texte officiel extrait du décret n°90-788 du 6 septembre****1990 relatif aux attributions du conseil d’école :****« Le conseil d’école, sur proposition du directeur d’école :*** **Vote le règlement intérieur de l’école**
* **Etablit le projet d’organisation de la semaine scolaire**
* **Dans le cadre de l’élaboration du projet d’école à laquelle il est associé, donne tout**

**avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l’école à laquelle il est** **associé, donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de****l’école et sur toutes les questions intéressant la vie de l’école, notamment sur :****les actions pédagogiques qui sont entreprises […], l’utilisation des moyens qui sont** **alloués à l’école, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, les****activités périscolaires, la restauration scolaire, l’hygiène scolaire, la protection et la** **sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;*** **Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne**

 **la partie pédagogique du Conseil d’école ;*** **En fonction de ces éléments, le Conseil adopte le projet d’école.**

**[ …] En outre une information doit être donnée au sein du Conseil d’école sur :*** **Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;**
* **L’organisation des aides pédagogiques. [ …]**
1. **Résultat des élections**

**L’APIJE a été élue avec 100% des suffrages exprimés.****Sur 173 votants inscrits, 32 ont voté.****3 bulletins blancs ou nuls, 29 suffrages exprimés.****Le taux de participation est de 18,50%.**Taux de participation en 2014/2015 :19,9%**.**Taux de participation en 2015/2016 : 32%.1. **Organisation de la vie scolaire et périscolaire**
2. **Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur est adopté à l’unanimité.1. **Effectif et répartition**

L’effectif total est de 93 élèves : 51 en CP et 43 en CE1.* En CP A, il y a 25 élèves.
* En CP B : 25.
* En CE1 A : 21.
* En CE1 B : 22.
1. **Les résultats des évaluations CP**

Le score global pour notre école est de 82,16%.Quatre items sont évalués dans ces évaluations.* Lire / Discrimination auditive et analyse des constituants des mots – conscience

phonémique. Le score est de 85,76% pour cet item.* Ecrire / Maîtriser les relations entre l’oral et l’écrit. Mobilisation de la compétence

 d’encodage : 83,47%.* Lire / Extraire d’un texte lu par le maître des informations explicites pour répondre à des

questions : 80,40%.* Grammaire / Connaître la notion de mots : 79%.
1. **Les résultats des évaluations CE1**

Le score global est de 82,17% pour notre école.Sept items sont évalués.* Lire/ conscience phonologique. Le score est de 89,15%.
* Lire / identification de mots : 85,72%.
* Lire / Fluence : 73,72%.
* Lire / compréhension : 95,53%.
* Ecrire / copier : 83,64%.
* Ecrire sous la dictée : 74,02%.
* Ecrire / produire un écrit de manière autonome : 73,37%.
1. **L’APC**

Ce dispositif de l’Education Nationale concerne les élèves qui présentent des difficultés durables ou ponctuelles. Les enseignants ciblent dans leur classe les élèves qui ont besoin d’une aide spécifique et proposent par petits groupes une séance de 30 min de 11h35 à 12h05.Ce dispositif a démarré dès la rentrée et a lieu deux fois par semaine : le mardi et le vendredi.1. **L’informatique à l’école**

Actuellement, ni la configuration de la salle informatique, ni les ordinateurs ne permettent une utilisation de cette salle.Avec Mme Santoire, nous avions élaboré, en 2014, un projet informatique dans lequel nous demandions un chariot informatique avec une imprimante.1. **Projets et sorties scolaires**

Les projets* Toute l’école a soutenu l’association ELA par le biais de la dictée ELA à destination

des CE1 mais aussi de la course. * Les élèves continuent cette année encore à se rendre à la médiathèque.
* Les classes de CP et CE1 travaillent aussi en partenariat avec Séverine de la maison de

L’environnement sur un projet de plantations. Les classes de CP travaillent aussi sur lesles saisons.* Par ailleurs, nous avons renouvelé le projet percussions. A partir de janvier, chaque

classe bénéficiera d’une séance d’une heure par mois. Nous ferons un spectacle de find’année.Les sortiesLes classes de CE1 A et de CE1 B sont allées au château de Pierrefonds le jeudi 6 octobre. **Coopérative de l’école**Le montant de la coopérative s’élève à 2382,56 euros.Les parents ont donné 890 euros.La mairie a versé au mois de mai une subvention de 230 euros.L’APIJE a donné au mois de juin 750 euros.1. **L’exercice de sécurité incendie du vendredi 16 septembre**

Il s’est bien déroulé.1. **Mise en place du site internet de l’école**

L’adresse du site internet est :<http://jeanjaures.toutemonecole.com>Le site internet est activé depuis deux semaines.1. **Relation avec la municipalité**
2. **Travaux demandés**

Voici la liste de travaux demandés le 30 mai :* Repeindre les classes de Mme Morelle (salle n°132), de Mme Pouponneau (salle n°130 ) et de

Mme Savatier (salle n°127).* Réparer les tables cassées dans l’atelier entre les classes de Mme Morelle et Mme Pouponneau.
* Faire des lignes sur la partie gauche du tableau dans la classe de Mme Morelle – salle n°132
* Dans la classe de M Zarka (ancienne BCD), descendre le tableau situé à côté de son bureau de 20 à 30 cm.
* Enlever tableau en liège au sol près du bureau de la directrice.
* Rajouter trois cases en hauteur dans le couloir près du bureau de la directrice.
* Dans les toilettes des garçons (à l’intérieur de l’école), réparer la porte.
* Repeindre les toilettes garçons et filles situées dans l’école (côté élémentaire).
* Rajouter des rideaux dans la salle de classe de Mme Savatier – salle n°127.

Seul le tableau en liège a été enlevé.Mme Morin va demander aux services techniques ce qu’il en est. Hormis les peintures, elle pensait que ça avait été fait pendant les vacances.Les demandes pour les peintures des classes ont été transmises à l’intercommunalité.1. **Points apportés à l’attention des parents**

- Dans le lien d'Emerainville de septembre, il est annoncé l'apparition de classes mobiles en installant le Wi-fi dans les écoles. Ceci afin de permettre «une animation pédagogique sur un matériel informatique, supervisé par un enseignant, sans nécessité de réserver un lieu spécifique au sein de l'établissement. Ce dispositif rentrera dans le cadre de l'appel à projet du «plan numérique pour l'éducation» mis en place par le ministère de l'Education Nationale». Peut-on avoir des précisions sur ce projet comme : quelles écoles sont concernées, à quelle échéance ? En quoi consiste-t-il concrètement ? Qu'en est-il du matériel informatique de nos écoles pour répondre à ce projet ?Réponse de Mme Morin : Elle espère que les travaux vont bientôt commencer.La mairie a eu les devis. L’école aura une valise qui contiendra un ordinateur pour l’enseignant etquinze tablettes pour les élèves.Toutes les classes vont être dotées de cable wi-fi.- La méthode de lecture a été changée cette année,  Cette méthode est accompagnée de deux fichiers de travail par enfant. Lors de la réunion parents-enseignants de la rentrée, on nous a annoncé que le budget accordé n'avait permis de réaliser l'achat que des livres et d'un seul des deux fichiers. Est-il prévu que l'achat du deuxième fichier se fasse prochainement ? Si ce n'est pas le cas, que sera-t-il mis en place pour que les enfants continuent leur apprentissage de la lecture avec cette méthode ?Réponse de Mme Morelle : Le budget ne nous permet d’acheter que le premier fichier. Comme c’était le cas avec la méthode Léo et Léa, par la suite les enseignantes de CP travailleront àpartir de photocopies.1. **Date du prochain conseil d’école**

Le 2ème conseil d’école est fixé au lundi 13 mars.**Fait à Emerainville, le mardi 18 octobre 2 016** **Le président du conseil d’école : Mme Pouponneau** |
|  |
|  |
|  |